

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresses touchées

1945, 1955, 1965 et 1975,
rue De Champlain

Investissements

Plus de 515 000 \$

Calendrier

Du 4 juillet à la fin d'octobre 2016

Horaire

Lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h
Travaux plus bruyants après 8 h

Entrepreneur

Norgéreq Ltée

Travaux majeurs de rénovation

Les travaux permettront de remettre en état les bâtiments et de mieux les isoler. Ainsi, ils seront plus étanches et votre confort sera amélioré.

- ▶ Des sections de maçonnerie seront complètement remplacées et des réparations partielles seront effectuées.
- ▶ Les 4 portes d'entrée principale à l'avant seront remplacées.
- ▶ Toutes les portes-fenêtres et les fenêtres seront remplacées.
- ▶ Les linteaux en acier au-dessus des portes et des fenêtres seront remplacés.
- ▶ Les escaliers situés à l'arrière et les garde-corps de tous les balcons seront réparés et repeints.
- ▶ Les planchers de tous les balcons (avant et arrière) seront remplacés.
- ▶ Les trottoirs des entrées principales et ceux situés à l'arrière seront réparés.
- ▶ Les luminaires des balcons arrière et des 4 entrées principales à l'avant seront remplacés.
- ▶ Les interphones seront remplacés.

Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- ▶ bruit,
- ▶ poussière,
- ▶ présence des ouvriers dans les logements ainsi qu'à l'intérieur et autour de l'immeuble,
- ▶ présence d'équipements.

Inconvénients majeurs

- ▶ **Vous n'aurez pas accès à vos balcons à certains moments. Surveillez les avis à cet effet.**
- ▶ **Vous n'aurez pas accès au stationnement pendant toute la durée des travaux.**

Merci!

*Votre patience
et votre collaboration
sont appréciées.*

Avec vous



C'est naturel

Rencontre d'information et de consultation du 1^{er} février 2016 :

- ▶ À cette rencontre, 4 locataires étaient présents.
- ▶ Ils ont été informés sur les travaux à venir.
- ▶ Ils ont été consultés sur les portes d'entrée, les cadres des fenêtres et la sécurité des lieux.
- ▶ Leurs commentaires ont permis d'ajouter les éléments suivants aux travaux :
 - ▶ le remplacement des interphones;
 - ▶ la réparation des trottoirs à l'arrière des bâtiments.

À vous d'agir — Rôle du locataire

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devrez :

- ▶ préparer votre balcon (voir fiche en annexe);
- ▶ faire déplacer votre antenne satellite;
- ▶ dégager votre salon;
- ▶ préparer vos fenêtres (voir fiche en annexe);
- ▶ entrer dans l'immeuble par une autre entrée que l'entrée principale.

Surveillez les avis sur la porte de votre logement pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement. L'entrepreneur vous informera au moins 48 heures à l'avance. Les **rendez-vous** seront fixés entre **8 h et 17 h**.

Assurez-vous d'être **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille**.

Si, pour une **raison majeure**, vous **ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé** et vous n'avez **pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer, **informez-en les ouvriers ou votre agente de liaison** le plus rapidement possible.



Des questions ou des préoccupations à propos du chantier et son déroulement?

Communiquez avec **Véronique Levesque-Arguin**, votre agente de liaison, en composant le **514 868-3265**.

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation

Québec 



L'OMHM À VOTRE SERVICE! | 514 872-OMHM (6646)

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION 7 H À 23 H – 7 J/7 | RÉPARATIONS URGENTES ET SÉCURITÉ 24 H/24 – 7 J/7

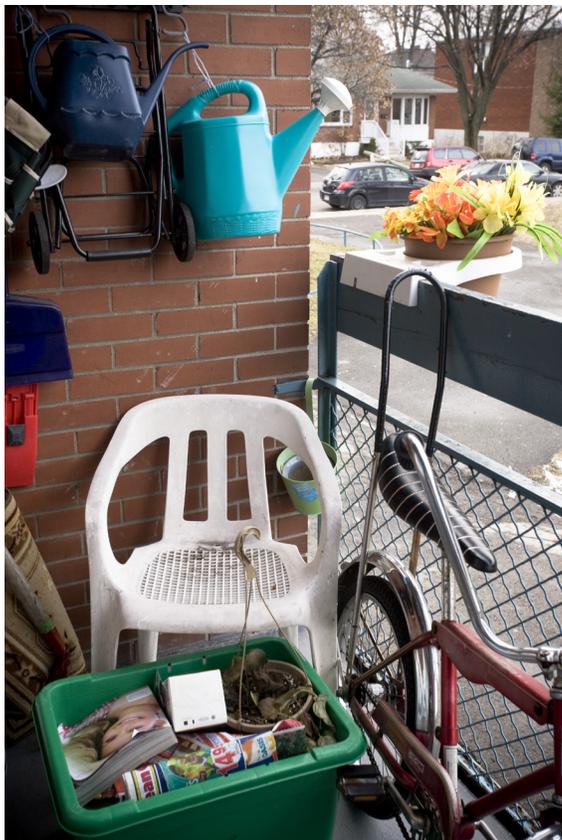
Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Votre balcon

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer votre balcon** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon, incluant les bicyclettes et les antennes satellites accrochées au garde-corps



Balcon dégagé,
prêt pour les travaux



Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Vos portes

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer vos portes** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des portes
- ▶ Retirer les fils du téléphone ou du câble fixés autour ou sous la porte



Porte dégagée,
prête pour les travaux



Vos fenêtres

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer vos fenêtres** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des fenêtres
- ▶ Retirer les climatiseurs des fenêtres avant le début des travaux dans votre logement



Fenêtre dégagée,
prête pour les travaux



Office municipal
d'habitation
de Montréal